

Vivre

Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL DÉCEMBRE 2017

CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS

Une nouvelle réalisation en 2018, le pôle culturel et de loisirs

ENFANTS ET JEUNES

La rentrée des classes 2017 sous le signe des 4 jours



Sommaire

2	ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE
6	CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS
12	ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE
15	ACTION SOCIALE
16	VIVRE ENSEMBLE
20	ENTREPRENDRE À BELLEGARDE
20	LA VIE DE NOS AÎNÉS
22	ENFANTS ET JEUNES
27	PASSION SPORT
31	CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS
36	AGENDA
38	VIE PRATIQUE
39	TRIBUNES
40	LE LIVRE DE VIE

Pour être informé gratuitement tous les 15 jours des événements de la ville
Abonnez-vous à Bell'News
bellnews30@gmail.com ✨

Directeur de la publication : Juan-Antoine Martinez
Responsable de la communication : Lucie Roussel
Rédaction et photos : Pascal Crapé
Ont participé à la rédaction et aux photos : élus, personnel municipal, associations et commerces
Création maquette et réalisation : Idéquation et Renaud Barès
Tirage : 3500 exemplaires
Impression : JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert
Magazine imprimé sur papier recyclé

Vivre Bellegarde est disponible en feuilleteage sur le site de la ville bellegarde.fr

Pour contacter la rédaction :
04 66 01 03 40 ou p.crape@mairie-bellegarde.fr



Notre Fête d'octobre vient de s'achever au moment de la rédaction de cet éditorial. Je remercie Éric Mazellier, nouvel élu en charge de cette délégation, d'avoir pris

ce challenge à bras-le-corps et Christophe Gibert qui est resté à ses côtés pour assurer au mieux cette passation. Je remercie également Michel Bressot et ses bénévoles de la RCSC qui ont assuré durant ces nombreux jours de fête la sécurité en matière de circulation.

Au-delà des élus et des bénévoles qui les entourent, je n'oublie pas de saluer nos agents des services municipaux, ils œuvrent également à l'organisation et au suivi des manifestations qui ponctuent ce grand moment de convivialité. Malgré toutes les dispositions que nous prenons, il est regrettable de devoir encore faire appel à un service de fourrière pour dégager des véhicules en stationnement gênant sur le parcours de nos manifestations. Lors de nos abrivado « de Barjac », un nouvel ingrédient (si je fais exception du ketchup) s'est ajouté à ces événements qui rendent notre fête unique ; je veux parler des œufs. Lancés avec force, ces projectiles peuvent être dangereux, ce qui n'a rien à voir dans un cadre de convivialité comme celui de nos déjeuners et de notre fête. Je dis souvent que, par ses comportements, chacun est responsable de l'avenir de notre fête, de ses événements et de nos traditions. Pour notre jeunesse qui est directement concernée, il y a sûrement un point à méditer.

Dans le cadre des réunions débats citoyens, j'ai eu plaisir à m'entretenir avec certains d'entre vous, sur de nombreux sujets qui concernent notre ville et son devenir. Les travaux de la RD3 et la circulation en centre-ville, la collecte des ordures ménagères et la vitesse dans nos rues ont souvent été évoqués. Il est légitime que les administrés se tournent vers la commune et son maire pour apporter des solutions, et nous faisons de notre mieux pour répondre à vos attentes. Mais force est de constater que là aussi des problèmes de comportements sont souvent la cause première de vos soucis. Vous trouverez dans les pages qui suivent un aperçu des thématiques qui ont été abordées. Je remercie les habitants présents à ces rendez-vous d'échanges et de discussions.

L'année 2017 est sur le point de se clore avec la Fête de l'olive organisée par Isabelle Gioeni, élue déléguée au terroir, et le Marché de Noël initié par Fabienne Juliac, élue déléguée aux animations touristiques. En ce mois de décembre, ces deux événements seront sans conteste des moments conviviaux dans notre ville. En attendant l'année 2018 qui, vous le constaterez sera aussi active, notamment avec le lancement du Pôle culturel et de loisirs, un nouveau projet structurant pour le développement de notre commune et notre vie associative,

Je vous souhaite à tous que cette fin d'année s'achève dans le bonheur, entouré de vos familles et des êtres qui vous sont chers.

Juan Martinez MAIRE DE BELLEGARDE

Le forum des associations

Un temps fort de la rentrée associative



Cet événement organisé par la commune s'est déroulé le dimanche 3 septembre.

Il a été marqué par la présentation au public, de la maquette du futur Pôle associatif culturel et de loisirs, en présence des deux architectes de la société Tautem. Les travaux débuteront en juin 2018 pour une livraison à l'été 2019. Avec la participation de 38 associations, le forum représentait un bel ensemble de la vie associative, dans sa diversité et sa complémentarité. Des démonstrations se sont succédé sur la scène et à l'extérieur du parking de la halle des sports, avec entre autres la voiture tonneau de la sécurité routière qui a permis aux jeunes et moins jeunes de constater toute l'utilité du port de la ceinture de sécurité.



Le repas proposé le midi, préparé par deux membres de la commission association, a régalé plus de 150 convives. Comme la météo, l'ambiance était au beau fixe ! Un autre bon moment de convivialité s'est déroulé autour de chants et de danses pendant la soirée des associations. Organisée la veille à la salle des Sources, elle était animée par le COB et Anin'belle.





Les Bellegardais accueillent les Bellegardiens

De Bellegarde (Ain) à Bellegarde (Gard), 637 km en 6 jours

Relier Bellegarde (Ain) à Bellegarde (Gard) c'est le challenge sportif de 637 km que s'est lancé un groupe de 40 cyclotouristes bellegardiens. Partis le 10 septembre de Bellegarde sur Valseyrine, ils ont foulé la terre bellegardaise

le vendredi 15 septembre à 15 heures, comme prévu. Le temps d'une après-midi, ils ont eu l'occasion de découvrir notre ville et son histoire, sans oublier de déguster et de bien apprécier notre Clairette, au cours d'une cérémonie

conviviale de bienvenue organisée en leur honneur par la commune.

Après une nuit de repos à l'hôtel le Président, c'est dès le lendemain que nos nouveaux amis ont regagné leur région. Mais ce coup-ci en bus.

Journées du Patrimoine

C'est principalement le Musée de l'eau qui les a accueillies les 16 et 17 septembre 2017.

Pour cette édition, deux partenaires se sont joints à l'Association bellegardaise pour la Conservation du Patrimoine (ABCP) : le chantier communal d'insertion, pour une présentation de ses travaux réalisés sur la commune et l'association des Archers du lac qui a abordé avec le public le thème de l'archerie médiévale. L'atelier « Sparterie et tissage » de l'ABCP a une nouvelle fois

remporté un grand succès, la fabrication en direct de cordes ultrarésistantes à partir de végétaux, de corbeilles en aiguilles de pin ou de vêtements attire toujours la curiosité du public. L'aqueduc romain, pièce maîtresse du Musée de l'eau a lui aussi suscité beaucoup d'intérêt, tout comme les empreintes de doigts laissées sur l'ouvrage par un maçon romain, il y a 2000 ans.



ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE

La fête du mois d'octobre







Le pôle culturel et de loisirs

Dans deux ans, la ville de Bellegarde sera dotée d'un nouvel équipement public dont les travaux vont commencer l'an prochain. Implanté sur le plateau du Coste-Canet, il accueillera des salles adaptées aux activités dont un auditorium de 150 places.

Des locaux adaptés aux activités associatives

Engagé depuis 2013, le projet d'un pôle associatif et culturel se concrétisera en 2018 pour une mise à disposition des salles en septembre 2019. L'objectif est de répondre aux besoins d'espaces adaptés aux activités associatives, dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité en vigueur. Ce nouvel équipement vise à remplacer des salles aujourd'hui vétustes : salle Bex, Saint Jean, École de musique, salles du Mont Michel, centre médico-social. Pour le moment, dix associations utilisatrices de ces salles sont directement concernées par le projet dont le financement et la réalisation ont été confiés à la Communauté de Communes. L'étude de faisabilité engagée début 2014 par la SPL Terre d'Argence, société publique locale de la CCBTA, a donné l'occasion à chaque association concernée d'exposer ses besoins. Eric Mazellier, élu en charge de la vie associative depuis avril 2014 puis aujourd'hui des festivités, a repris au niveau local la suite du dossier engagé par Olivier Rigal, son prédécesseur, tout en poursuivant le travail de concertation mené avec les associations.



Façade sud



Eric Mazellier adjoint aux festivités

À Bellegarde, une centaine d'associations locales proposent de multiples activités tout au long de la semaine. Aujourd'hui, elles sont accueillies sur 14 sites de plein air (stades, terrains...) ou couverts (salles), tous gérés par la commune qui les met à leur disposition.

Le nombre d'associations est passé de 81 en 2008 à 100 en 2017, un développement de +23% en une décennie. La prise en compte de cette évolution est devenue nécessaire et de plus en plus pressante, avant tout pour l'accessibilité handicapés de nos locaux, mais également en matière de sécurité. Nous avons choisi de réaliser un nouveau site plutôt que de rénover les anciens. Au-delà d'apporter une réponse fonctionnelle et moderne à la vie de nos associations, notre objectif a été d'ajouter un lien culturel et sportif entre le bas et le haut du village. Lien qui se matérialisera également par la création d'un axe piétonnier, depuis notre centre-ville rénové jusqu'au pôle éducatif des Ferrières et de la Maison en partage, en passant par la tour de la Madone. Avec le soutien et l'aide technique de la CCBTA, c'est un investissement de 3,5 millions d'euros qui est ainsi consacré à notre vie associative et de fait, à la vie et l'éducation de nos enfants.

En septembre 2019, le pôle associatif et de loisirs sera mis à la disposition de la vie associative et plus particulièrement aux activités d'une dizaine d'associations. J'insiste sur le terme de « mise à disposition ». Comme pour les autres locaux de la vie associative, il n'est nullement question de « propriété ou de droit ». Seule la commune est propriétaire de ses salles et pleinement décisionnaire de leur utilisation.



La commune est propriétaire de ses salles et pleinement décisionnaire de leur utilisation

Je reste à l'écoute de tous mais, durant la phase de transition qui va précéder l'installation des activités dans ce nouveau pôle, il sera difficile d'en accueillir de nouvelles. En septembre 2019, la libération des anciennes salles ne signifie pas qu'elles deviendront disponibles pour l'accueil d'associations, notamment parce que la commune envisage diverses utilisations au profit de ses services et de leur développement.

Eric Mazellier
ADJOINT AUX FESTIVITÉS

81 associations en 2008

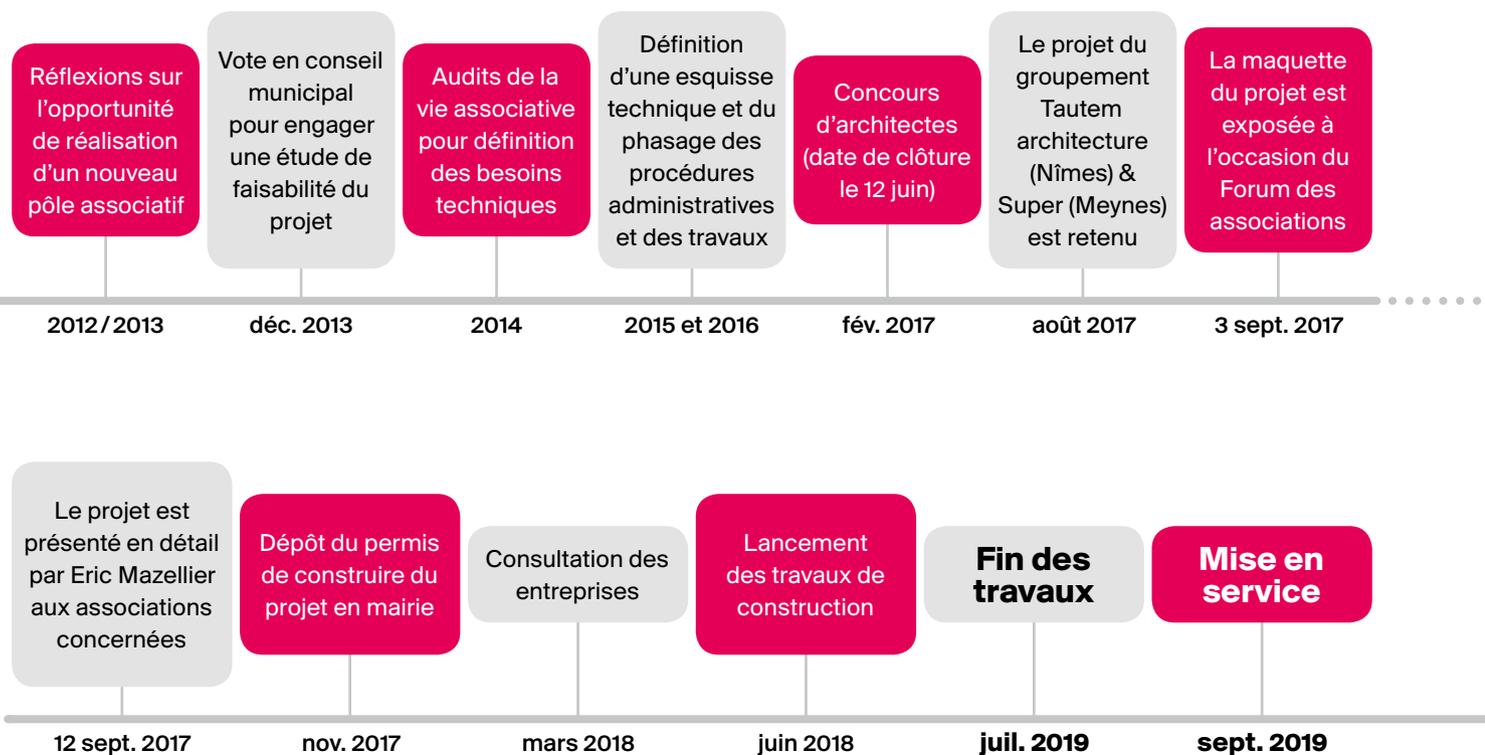
 **100 en 2017**

+23%

Une dynamique intercommunale

L'édification du pôle culturel s'inscrit dans le cadre d'un contrat de développement local engagé par la CCBTA sur ses communes membres. Chacune d'elles ayant fait part du projet qu'elle souhaitait voir réaliser sur son territoire. Au total, 15 millions d'euros seront investis sur la terre d'Argence.

Chronologie de la réalisation du pôle



Façade est



Le pôle associatif et de loisirs présenté aux associations

Un nouvel espace d'activités sera implanté sur le plateau du Coste-Canet dominant le village, à l'extrémité est du quartier des Ferrières. La parcelle de 12 000 m² qui l'accueillera est classée au PLU en zone 2AUZ4 à vocation d'équipement et de services publics. Une surface de 8 000 m² sera consacrée au projet dont 1 700 m² pour le bâtiment. Un parking et une zone de possible extension sont également prévus sur cette surface. Les 4 000 m² restant seront consacrés à la réalisation d'une liaison piétonne végétalisée et d'une réserve foncière.

Conçus autour de 3 pôles (gymnastique, arts martiaux, musique) répartis sur 2 niveaux, les lieux abriteront dans un premier temps les activités des associations suivantes : aikido, judo, Dynamic club (musculature), école de musique, Sénéfoli (danse et percussion africaines), Alma sévillana, école de danse, Bellegarde rétro danse, Cob gym, Gym volontaire.

Une salle de spectacles de 150 places pourra également accueillir les prestations des chorales (Cantilène et Canta Cigales) et de la troupe de théâtre (Les Missounenques) présentes sur la commune.

Les surfaces dédiées aux activités

Locaux techniques, vestiaires, douches sanitaires, loges non compris.

- ☛ **musculature** 97 m²
- ☛ **arts martiaux** 172 m²
- ☛ **gymnastique** 195 m²
- ☛ **danse** 287 m² (répartis en 2 salles)
- ☛ **musique** 70 m² (5 salles de cours individuels) + **auditorium/salle de spectacle** 150 places assises et 60 m² de scène
- ☛ **salle de réunion** 35 m²

Le Pôle vu par les architectes concepteurs du projet

Pour le futur centre associatif de Bellegarde les architectes déclarent avoir « imaginé un bâtiment minéral et solide qui installe sa présence à la croisée des

voies d'accès, avec une « machine intérieure » pratique, lumineuse et joyeuse. »

Ils ont souhaité proposer un édifice repérable par sa volumétrie, mais sobre dans sa matérialité, avec une « rue intérieure » donnant accès aux trois pôles associatifs qui se partageront les lieux. « L'étage met à profit le panorama exceptionnel que l'on peut déjà apprécier quand on longe le pendant de la Tour. »

Les concepteurs ont proposé un lieu accueillant pour faire du sport, se détendre, améliorer ses performances et travailler ses talents artistiques dans de bonnes conditions de confort. Pouvoir le faire en profitant pleinement de ce cadre exceptionnel que l'architecture du bâtiment permet de mettre en valeur, constitue le vrai « plus » qui a valu à ce projet d'être choisi à l'unanimité.

Bellegarde



DIMANCHE 3 DECEMBRE

de 10h à 17h

Conférences

Marché du Terroir

Marché Oléicole

Jeux et Concours

Ateliers cuisine

Animations pour enfants

*Moulin à huile
du XIXème siècle*



Fête de l'Olive et du Terroir

Organisée par la ville
de Bellegarde.

Info au 04 66 01 03 40

Fête de l'olive et du terroir



Il y a plusieurs semaines que les « olivades » ont commencé et les presses ont repris leurs actions dans les moulins, qu'ils soient modernes ou anciens, pour faire naître le liquide d'or : l'huile d'olive.

C'est la période où s'annonce notre fête de l'olive et de l'huile. Sans modifier les principaux rendez-vous, nous avons souhaité l'ouvrir à l'ensemble du terroir. L'édition 2017, accueillera ainsi les prémices d'un marché du terroir qui prendra de l'importance au fil des années.

Le terroir est bien plus que les seuls produits de l'agriculture, c'est aussi ceux qui par leurs talents en expriment toutes les qualités, les goûts et les couleurs. Nos artisans bouchers, pâtisseries, boulangers, nos restaurateurs, détiennent sans conteste cet art. Je les invite le dimanche 3 décembre à l'exprimer plus que d'habitude, à l'occasion de la fête de l'olive et du terroir.

L'olive, l'huile et l'olivier seront les rois et reines de la fête.



Je remercie par avance toutes les personnes qui ont œuvré à la préparation de cet événement, ainsi que celles qui le jour même contribueront à son succès.

Je conclus en ayant une pensée pour l'un de nos mouliniers, Antoine, qui nous a quittés au cours de l'été. Les meules du moulin tourneront en sa mémoire ce 3 décembre, tout en souhaitant que là où il se trouve désormais, il y ait aussi des oliviers et des gens comme lui pour les aimer.

Isabelle Gioeni CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU TERROIR

Salle des Deux Mondes

10h Ouverture officielle de la journée en présence des membres de la confrérie des Chevaliers de l'olivier du Languedoc Roussillon et du Collège des Consuls de Beaucaire et de la Terre d'Argence.

Le Moulin à huile

Ouvert de 10h à 12h et de 14h30 à 17h

Il a plus de 200 ans, mais ses meules tournent toujours. Venez découvrir ce lieu unique et remarquable, partager la passion de ceux qui le font vivre et pourquoi pas, retrousser vos manches, mettre le tablier de moulinier et participer au pressage des « scourtins » pour faire naître « le champagne de l'Occitanie » l'huile d'olive.

Salle des Cigales

De 10h à 11h et de 11h à 12h

Ateliers cuisine

Que peut-on cuisiner avec des olives ou l'huile d'olive ? Voilà une occasion d'en apprendre un peu plus à travers deux rendez-vous culinaires proposés au cours de cette journée.

Limités à 10 personnes par séances. Inscription jusqu'au mercredi 29 novembre au point infos.

Salle des Deux Mondes

15h Rencontre culinaire avec le chef Jean-Jacques Coquelet, restaurateur de la Halte Nautique. Tout public, sans inscription.

Place de la Mairie

Marché du terroir

Des légumes, des fromages... Bref, tout pour déguster avec un filet d'huile d'olive.

rue du Château

**Moulin
à huile**



rue Moulin à huile
rue Alphonse Daudet
rue du Laitier

**Salle
des Deux
Mondes**



Place Carnot



Mairie



Place de l'Église



**Salle des
Cigales**



Mairie (1^{er} étage)

**Conseils techniques
de pro** avec l'Association Française
Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL)

**10h à 12h Initiation à la
dégustation des huiles
d'olive** (20 places)

**14h à 16h Conférence sur
l'entretien des oliviers,**
les maladies et ravageurs (30 places)
Inscription au point infos.

Pour petits et grands

Place Carnot

**11h Canta Cigales chante
11h30 Dégustation de
la fougasse géante et
apéritif offert par la Ville**

Salle des Deux Mondes

10h à 17h Marché Oléicole
Des huiles d'olive, des savons, des
baumes de soins... Une occasion
idéale pour prévoir quelques cadeaux
sympathiques à l'approche de Noël ou
tout simplement se faire plaisir.

Le coin des enfants

Rue de l'Hôtel de Ville

**10h à 12h et de 14h à 17h
Ateliers enfants**
mosaïque, déco, fresque, quizz...

Salle des Deux Mondes (1^{er} étage)

**10h30 à 11h30 et de 14h à 15h
Ateliers cuisine enfants**

**10h à 12h et de 14h à 17h
Promenade sur les poneys**
de l'école d'équitation du Bélice

Mairie

**15h30 Conte
« Voyage en hiver »**

Des concours et des jeux

Place Carnot

**11h30 Craché de noyaux
d'olive** Le titre et l'épreuve ont
beau paraître saugrenus néanmoins
le challenge est lancé. Que ce soit à
la rigolade ou avec sérieux, une seule
question se pose qui battra le record
local des 13m ? Inscription sur place et ouverte
à toutes et toutes.

Le Moulin à huile

**Toute la journée
Bocal mystère** Au jugé, devinez
le nombre d'olives contenues dans un
bocal de verre. Une épreuve facile, accessible
aux petits comme aux grands, mais moins évidente
qu'il n'y paraît...

Salle des Deux Mondes

**Avant 15h Concours de soupe
« maison ».** Avec l'hiver, rien de
tel qu'une soupe pour se réchauffer et
s'hydrater. Chacun y va généralement
de sa recette « maison ». Pour l'édition
de la fête de l'olive 2017, le concours de
la meilleure soupe « maison » est lancé.
Apportez-la froide, dans un bocal d'un
1 litre avant 15h. Donc tous et toutes à
vos louches et que la meilleure recette
gagne !

Broderie C'est dans le cadre
de son exposition, que l'association
des Doigts d'or mettra au défi le
public : estimer le nombre d'heures
consacrées à la réalisation d'un
ouvrage brodé.

**Rendez-vous à 17h salle des Deux
Mondes pour la Remise des prix des
concours et des jeux. Ce sera aussi
l'occasion de clore autour du verre
de l'amitié l'édition 2017 de la fête
de l'olive et du terroir.**

**Renseignements
au point infos
04 66 01 03 40**

PROTÉGEONS LE HÉRISSEON

Statut de protection du hérisson

Le hérisson bénéficie d'un statut de protection total par l'arrêté du 23 avril 2007. Il est donc interdit en tout temps et sur tout le territoire français, de détruire, capturer ou enlever, de naturaliser, qu'il soit vivant ou mort, de transporter, d'utiliser, de commercialiser le Hérisson d'Europe.

ASSOCIATION UNE AUTRE CHANCE

Le hérisson est un petit animal fort sympathique, ami du jardinier car il aime manger les escargots du potager. C'est une espèce protégée, mais hélas, en voie de disparition.

Les effectifs diminuent chaque année à cause de la réduction de son territoire, de l'utilisation massive des pesticides dans les vignes et les champs, des dangers de la route, de l'urbanisme galopant.

Nous pouvons tous participer à sa protection !

En cette saison, il va chercher un endroit pour passer l'hiver bien au chaud. Aussi, avant de brûler vos tas de feuilles et de bois, vérifier qu'un petit habitant ne soit pas en train de s'y endormir...

Vous pouvez aussi lui construire des abris avec des tas de bois, de palettes, sans oublier de laisser à sa disposition de l'eau et des croquettes (à mettre à l'abri de nos amis les chats) car durant l'hiver, il se réveillera à intervalles réguliers, affamé, et mourra de faim et de

soif s'il ne trouve pas de nourriture et de l'eau. C'est valable aussi l'été. Il apprécie également des quartiers de pomme ou des abricots et pêches l'été.

Si vous trouvez un hérisson blessé, n'essayez pas de le soigner vous-même. C'est une espèce qui nécessite des soins très spécifiques que vous ne pouvez pas lui donner. Il faut le mettre à l'abri aussitôt, au chaud (la chaleur est vitale) et téléphoner à un vétérinaire ou à un centre de sauvetage de la faune sauvage (coordonnées sur internet ou pages jaunes) qui vous indiquera la procédure à suivre pour qu'il soit transféré au centre. Des personnes relais peuvent éventuellement l'y amener. Le site internet ou Facebook du Sanctuaire des Hérissons est plein de renseignements essentiels pour sa survie.

Merci de ce que vous ferez pour éviter qu'il ne disparaisse de nos paysages.

À FAIRE

- ▶ Maintenir ou planter des haies ;
- ▶ Donner de la nourriture (restes de repas) uniquement en cas de disette fortement prolongée (périodes de longue sécheresse) ;
- ▶ Donner à boire de l'eau (pas de lait) en cas de forte sécheresse ;
- ▶ Préparer un abri protégé des courants d'air, de l'ensoleillement direct et de l'humidité ;
- ▶ Installer une planchette rugueuse sur le bord de vos bassins pour qu'il puisse s'y agripper et ressortir ;
- ▶ Laisser une ouverture > 10 cm dans le bas de vos clôtures de jardin.

À NE PAS FAIRE

- ▶ Brûler les tas de feuilles sèches en hiver et au printemps ;
- ▶ Déranger une famille hérisson au nid ;
- ▶ Séparer les jeunes de leur mère (éviter « d'enlever » un hérisson que vous trouveriez dans la nature. Il peut s'agir d'une mère à la recherche de nourriture pour ses petits) ;
- ▶ Donner à manger toute l'année (ça le détournerait de ses proies naturelles) ;
- ▶ Ne jamais donner de lait ni du pain à un hérisson ! Ce sont des poisons pour lui.
- ▶ Perturber un hérisson pendant son sommeil hivernal ;
- ▶ Ne pas épandre de produits chimiques dans son jardin.



Maisons en partage Porte ouverte



Ce nouveau service de maisons en partage fonctionne depuis le début de l'été. Il se compose de 20 logements T1 individuels adaptés aux personnes à mobilité réduite et qui s'articulent autour d'un espace de vie climatisé et convivial.

Il a été réalisé dans le cadre d'une collaboration entre la commune, son CCAS et la SEMIGA (Société Anonyme d'Économie Mixte Immobilière du Département du Gard).

Après l'installation des premiers résidents au cours de l'été, une porte ouverte

s'est tenue le mercredi 11 octobre de 14 heures à 18 heures. Les résidents ont été heureux d'accueillir et présenter au maire, Juan Martinez, leurs nouveaux appartements. Cette porte ouverte a été également l'occasion de présenter aux visiteurs tout comme aux résidents la

salle communale d'animation associée au projet ainsi que la future animatrice de vie sociale qui, à compter de janvier, assurera la vie du site.

CCAS mairie de Bellegarde 04 66 01 09 38

Mutuelle Complémentaire santé

Favoriser l'accès aux soins pour tous en proposant une protection complémentaire santé à un prix concurrentiel. Le CCAS a engagé un projet de mutuelle de groupe pour les habitants et salariés de la commune. Pour négocier avec les mutuelles, un recensement des besoins des habitants intéressés a été lancé au moyen d'un questionnaire, des permanences et des accueils individuels ont été proposés par la mutuelle retenue (Groupe Samares courtage). De mars 2016 à octobre 2017, 26 permanences ont été organisées, plus de 112 familles ont été rencontrées, 34 contrats sont actifs. Les souscripteurs sont majoritairement des retraités.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BELLEGARDAIS PROCHAINE COLLECTE LE 5 DÉCEMBRE

Le 20 octobre l'amicale a tenu son Assemblée Générale en présence de nombreux donneurs, de Monsieur le Maire, d'élus et de sympathisants de l'association. Après des années de service à cette belle cause, Roselyne Peiro (présidente) et François Peiro (secrétaire) ont souhaité laisser leurs places à des personnes plus jeunes.

Le nouveau bureau est composé de

- Mme Pennel **Présidente**
 - Mme Girard **Secrétaire**
 - Mme Chabalière **Trésorière**
- et les membres actifs
Mrs Bianco, Girard, Boyer
et Mme Léonard.

La soirée s'est terminée par la remise aux donateurs des Diplômes et Médailles et le partage du verre de l'amitié.



Citoyenneté rencontres et débats citoyens

Dans le précédent *Vivre Bellegarde*, Aurélie Munoz, adjointe déléguée à la Citoyenneté, annonçait son initiative pour rencontrer les Bellegardais et leur permettre d'interpeller directement les élus sur des problématiques de la ville ou de leur quartier. Six temps d'échanges nommés « rencontres débats citoyens » ont été organisés entre le 21 septembre et le 16 novembre 2017. Rassemblant régulièrement une trentaine d'administrés.

Extrait des sujets évoqués lors des réunions débat rencontre citoyens des 21 et 28 septembre 2017. La date de bouclage de ce numéro ne nous a pas permis de prendre en compte les sujets abordés au cours des réunions d'octobre et novembre.

Est-il envisagé une circulation à sens unique rue de la République ou la modification du sens de circulation de la rue de Nîmes ?

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Ni l'un ni l'autre ne sont envisagés. Rue de la République, nous devons combiner la sécurité des piétons, le respect de l'accessibilité handicapés, l'accès et le stationnement ponctuel pour la clientèle de nos commerces et permettre la circulation des véhicules. La mise en sens unique offrirait le champ libre à la vitesse des véhicules. Nous avons donc souhaité conserver le double sens et le stationnement qui régulent naturellement la vitesse des véhicules et protègent les piétons.

Le nouveau centre-ville est une zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h avec par ordre de priorité :

- ① les piétons,
- ② les vélos,
- ③ les voitures.

Il faut accepter qu'il soit de plus en plus difficile de tout faire en voiture dans notre centre-ville. À Nîmes ou Montpellier, vous n'avez pas d'autre choix que de vous garer au parking et de marcher plusieurs centaines de mètres pour faire vos achats. Et cela semble normal. À Bellegarde, nous avons rénové un parking de 90 emplacements sur la place Batisto Bonnet, à 100 m du centre-ville, soit une minute à pied. Il est très facile de se garer, c'est uniquement une question de volonté. Pour les personnes qui ont du mal à se déplacer, les places de stationnement ponctuel facilitent l'accessibilité au centre-ville.

Sans le manque de civisme de quelques personnes, le centre-ville serait plus accessible. J'ai déjà donné les consignes : une fois les travaux achevés et les marquages au sol effectués, les simples avertissements laisseront place à la verbalisation, voire la mise en fourrière des véhicules si c'est nécessaire.

La vitesse des véhicules est excessive dans certaines rues.

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Au jugé, certains véhicules donnent l'impression de dépasser la vitesse autorisée. Les contrôles ont montré que c'était rarement le cas, ce qui ne veut pas dire que tout le monde respecte les règles. Mais il est difficile de sanctionner au bon moment.

Cela nous ramène à la problématique de circulation. Lorsqu'une rue est encombrée, quelques riverains réclament un sens unique. En plus de contraindre les habitants de cette rue à faire un détour pour rentrer chez eux, avec le risque d'en surcharger une autre, la mise en sens unique suscite souvent chez les conducteurs un sentiment de priorité sur la voie et donc de vitesse. Peu de temps après, les riverains demandent la pose de ralentisseurs ou de panneaux signalétiques. Avec le problème inhérent du « je veux un ralentisseur dans ma rue, mais surtout pas devant chez moi ». On ne peut raisonnablement pas faire cela dans toutes nos rues.

La conservation du double sens de circulation reste la solution la plus simple pour lutter contre la vitesse, même si cela donne

parfois un sentiment de pagaille. En tant qu'infirmier libéral qui pratique souvent les rues de notre ville, je suis tout à fait conscient du problème.

Que fait la commune contre le problème de densification de l'habitat en centre-ville ?

On constate en centre-ville la construction, le rehaussement et l'extension d'anciens bâtiments. Des remises et des garages se transforment en logements locatifs. Outre le fait que cela peut dénaturer l'aspect de certains quartiers, ces nouveaux logements génèrent inéluctablement un flot de véhicules supplémentaires causant des soucis de circulation et de stationnement, et souvent des conflits de voisinages.

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Si le permis de construire est conforme, rien ne peut être fait.

Le PLU de notre commune permet de construire en centre-ville, jusqu'à une hauteur de 13 m au faîtage. Une cour ou une modeste remise, peut parfaitement se transformer en immeuble. Cela peut altérer le confort des riverains, mais la loi le permet.

Depuis 2014, la volonté du législateur (avec la loi ALUR qui vise à la suppression des coefficients limitant la densité des constructions)

est de concentrer l'habitat dans les centres urbains. Toutes les communes sont concernées.

À moyen et long terme, on s'oriente vers des villes denses en population où les transports en commun moins polluants sont privilégiés. Plus il y aura de monde, plus il sera difficile de circuler et de garer son véhicule... Par la force des choses, on se tournera vers le bus, le tramway, le vélo et la marche. À Bellegarde, il n'y a pas de projet de tramway, mais la transformation de notre ville est enclenchée. C'est la loi.



En tant que Maire, je ne peux pas garantir comme certains viennent parfois me le demander, que la vigne ou la vue devant leur maison sera conservée. Par contre, il faut savoir que toute construction de logement doit prévoir, soit un garage ou un espace privatif pour le véhicule, soit l'acquiescement

d'une taxe de stationnement sur la voie publique qui n'est pas l'achat d'une place attitrée. À mon avis, cette taxe de 3 000 € par logement n'est pas assez incitative pour la création de garage dans les projets immobiliers. Je pense qu'il va falloir très sérieusement réfléchir à une augmentation de cette taxe...

Des fontaines ne coulent plus !

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

La majorité de nos fontaines sont raccordées à l'eau potable et la loi nous oblige à ne pas gaspiller cette eau qui est facturée à la commune. Pour la Fontaine des Lions, nous étudions un projet de 45 000 € pour la refaire couler, tout en respectant la loi.

Citoyenneté...



Des déchets non appropriés sont souvent posés devant les conteneurs et jonchent les trottoirs.

✎ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Le manque de civisme est un grand problème que nous payons tous indirectement. Pour les déchets, c'est la Taxe de collecte des Ordures Ménagères (TOM) qui comprend deux variables dont les coûts ne font qu'augmenter : l'enlèvement des ordures ménagères et leur traitement. Depuis 2014, j'ai souhaité qu'au sein de la CCBTA soit limitée cette augmentation. Le coût de la collecte étant la seule variable ajustable, notre objectif a été de diminuer progressivement la main-d'œuvre et de demander aux administrés un petit effort physique en remplacement d'un effort financier.

En 2016, la collecte au porte à porte a ainsi diminué pour être remplacée par des points d'apports collectifs.

Les élus des communes ont entendu tous les griefs possibles. « Le conteneur est trop loin de ma maison » ou « trop près » et surtout « pas devant chez moi » sans oublier, « comment va faire la grand-mère pour amener ses déchets jusqu'au conteneur », comme si aucun voisin, par solidarité, ne pouvait porter le sac-poubelle de cette personne.

Après un an de fonctionnement, si ce système s'avère être plus onéreux du fait des incivilités, nous reviendrons à la collecte traditionnelle et tout le monde

subira l'augmentation de la TOM en fonction des coûts de personnel nécessaire. Ça serait dommage.

Les conteneurs ne sont pas pratiques pour tous, avec des sas trop hauts pour qu'un enfant ou une personne âgée jette facilement son sac-poubelle.

✎ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Les conteneurs sont conçus pour mettre un maximum de sacs. Avec une ouverture latérale les premiers sacs seraient posés systématiquement à l'entrée du conteneur et l'obstrueraient rapidement. La meilleure solution serait l'installation de conteneurs enterrés ou semi-enterrés, plus esthétiques et plus pratiques. Mais elle n'est pas toujours possible, surtout en

centre-ville du fait de la présence dans le sol de nombreux réseaux (gaz, électricité, eau potable, eaux usées, pluvial, fibre...).

Les herbes sur la voirie

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE
Aujourd'hui, avec l'obligation « 0 phyto », la commune ne peut plus effectuer cet entretien au moyen de désherbant chimique et nous n'avons pas l'effectif suffisant pour assurer un désherbage manuel de nos kilomètres de voirie. D'où un appel à la bonne volonté des habitants, chacun pouvant facilement assurer les quelques mètres qui le concernent. Au niveau intercommunal et communal, nous envisageons l'acquisition de petits matériels pour essayer de poursuivre ce service. La participation de tous ne peut qu'améliorer la chose.

Il revient à chaque habitant d'entretenir les abords de sa propriété.

La rue de Saint-Gilles.

Les trottoirs ont été aménagés côté commerces, uniquement au début de la rue. Qu'en est-il de la suite où ils sont inexistantes ou impraticables? Le stationnement dans la rue sera-t-il conservé?

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE
Oui le stationnement sera conservé dans cette rue. Pour les trottoirs, nous avons négocié dans le projet de la RD3, financé par le département et la CCBTA, l'aménagement de la place Saint-Jean et l'amorce de la rue. Nous traiterons la suite, c'est l'un des objectifs dans notre mandat.

Dans notre programme, nous avons inscrit de grandes réfections de voirie : les rues de la République, d'Arles et de Saint-Gilles, ainsi que la rue de la Tuilerie. Cela ne nous empêche pas de traiter d'autres rues, dès que l'opportunité se présente. La rue de la République et ses places adjacentes sont quasiment terminées, la pose d'un revêtement de 7 cm achèvera le chantier. Les rues d'Arles et de Nîmes seront les prochaines phases du projet RD3.

L'état de la rue de la Tuilerie en fait une priorité, mais sa longueur et l'importance des travaux à engager constituent un véritable challenge financier qui ne peut être engagé à la légère.

Où en est l'internet haut débit sur la commune?

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE
Cette compétence qui relève depuis peu du Département, fait l'objet d'un plan qui prévoit le déploiement progressif de la fibre optique sur l'ensemble du territoire, entre 2018-2022. Les secteurs pouvant rapidement accueillir son installation ont été repérés (ce sont les marques fluo rose-orangé au sol que vous pouvez constater dans certaines rues). Au niveau de la commune, nous favorisons au mieux son installation en prévoyant lors de travaux de voirie (c'est le cas dans le projet RD3) des gaines de réservation.

2018 à 2022, déploiement de la fibre optique.



LC SELLERIE L'ARTISANAT AU FÉMININ



Après une année d'études dans le Gers et en entreprise, la jeune Léa Conte obtient son diplôme de sellier harnacheur. Après avoir complété sa formation, c'est aujourd'hui du haut de ses 21 ans qu'elle a lancé en avril son entreprise d'artisan sellier sur la commune. Si elle réalise, restaure ou répare tout ce qui relève du harnachement, notre véritable artisane se consacre aussi à d'autres travaux autour du cuir comme la réalisation de petite maroquinerie.

Chemin du Mas de Rom - 06 29 40 09 58
Facebook lc sellerie

CÉCILE PASCAL PRATICIENNE BIEN-ÊTRE CERTIFIÉE

Après 6 années passées au service de la petite enfance, Cécile Pascal a profité d'une cessation d'activité pour s'orienter vers les techniques du massage. Après une année de formation, 8 techniques acquises et son certificat professionnel en poche, elle propose aujourd'hui au quartier des Ferrières sur notre commune ses services de professionnelle. Cécile assure également le massage assis au sein des entreprises ou dans le cadre d'évènements.



CHRISTINE GOURDOUX CESSATION D'ACTIVITÉ D'UNE INFIRMIÈRE

Depuis le 1^{er} août 2017 et après 36 années en tant qu'infirmière libérale dans le village, Madame Christine Gourdoux vous informe qu'elle a cessé son exercice.

Madame Marianne Monnot l'a remplacée et a intégré le groupe d'infirmières libérales constitué par Brigitte

Moline, Sandra Tognarini et Marjorie Darre.

Elle remercie sa patientèle pour toute la confiance et la fidélité accordées durant ses 36 années.

Le numéro de téléphone reste inchangé
06 09 20 44 42

DEPUIS SEPTEMBRE DE NOUVEAUX COMMERCES EN CENTRE-VILLE

La parenthèse enchantée - 9, rue de Saint-Gilles

Boutique de décoration, arts de la table, linge de maison, parfums d'ambiance et bougies, tapis de sol, luminaire.

Del'Home - 11, rue de la République

Une nouvelle agence immobilière proposant ses services de location, gestion locative et de transaction.

Optic tendance - 12, rue de la République

Un nouveau salon proposant ses services et conseils en matériel d'optique et d'audition.

LA VIE DE NOS AÎNÉS

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT - LE CLUB DES CIGALES LES AÎNÉS RURAUX DE BELLEGARDE

Par son implication et la variété des activités proposées, le club des Cigales a su mobiliser et fidéliser ses adhérents (301 à ce jour). Il permet de rompre la solitude ressentie par certains adhérents, d'apporter de la joie, de la convivialité.

Pour rappel il n'est pas nécessaire d'avoir 60 ans pour rejoindre le club. A ce sujet, et malgré certains préjugés, force est de constater qu'un nombre significatif de personnes ayant moins de 65 ans n'ont pas hésité à intégrer l'association. La diversité des âges est une source de richesses et de liens entre générations.

Prochain grand rendez-vous : le 31 décembre, grand réveillon salle des Sources.

REPAS ET GOÛTERS DANSANTS
SORTIES D'UNE JOURNÉE, VOYAGES
COURS DE GYMNASTIQUE ET MÉMOIRE LUNDIS
PETITS LOTOS MARDIS ET VENDREDIS
APRÈS-MIDI DÉTENTE MERCREDIS
CONCOURS DE BOULES JEUDIS
GRAND LOTO 11 NOVEMBRE
KERMESSE
GRAND RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE
TROUPE DES CIGALES RÉPÉTITION LES JEUDIS
LA TROUPE EST À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES, VOUS AIMEZ CHANTER, VOUS ÊTES DYNAMIQUE, VENEZ NOUS REJOINDRE ! CONTACT : PAUL 06 21 65 38 10.

DEPUIS 2009

BELLE GARDE

MECANIQUE

RÉPARATION TOUTES MARQUES

- ✓ VIDANGE AVEC HUILE YACCO HOMOLOGUÉE CONSTRUCTEUR
- ✓ VIDANGE BOITE AUTO
- ✓ REGLAGE PHARES
- ✓ PLAQUETTES DE FREINS
- ✓ DISTRIBUTION
- ✓ EMBRAYAGE
- ✓ PNEUMATIQUE (montage et équilibrage)
- ✓ ECHAPPEMENT
- ✓ ROULEMENT
- ✓ PIECES BOSCH uniquement
- ✓ MAIS EGALEMENT:
VALISE (remise à 0 des compteurs lors des entretiens)

Chemin de
la Salicorne
BELLE GARDE
Ouvert de
8h à 12h & 14h à 18h
Samedi sur RdV
Tél. 09 82 23 38 35
06 66 89 30 26

- ✓ PARALLELISME A PARTIR DE 60€TTC
- ✓ NETTOYAGE CIRCUIT D'ADMISSION 60€TTC
- ✓ NETTOYAGE POMPE HAUTE PRESSION ET INJECTEUR 59€TTC
- ✓ NETTOYAGE FILTRE A PARTICULES (echappement) 150€TTC
- ✓ ENTRETIEN CLIMATISATION 60€TTC
- ✓ PLAQUE IMMATRICULATION 18€TTC l'unité
- ✓ ENTRETIEN CLIM + TRAITEMENT ANTIBACTERIEN
+ FILTRE Hab (à partir de 89€TTC)

EQUIPÉ MACHINE
BARDAHL
(PUB TV)

Une nouvelle rentrée marquée par le retour à la semaine des 4 jours



Avec l'accord unanime de la communauté éducative (enseignants des écoles, représentants des associations de parents d'élèves, inspection de l'académie) et comme le permet désormais le décret ministériel du 27 juin 2017, M. le Maire a souhaité revenir à la semaine des 4 jours.

Le retour aux 4 jours marque la fin des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) organisés durant 3 années, les vendredis après-midi, par la commune. Discrètement, mais certainement, c'est une petite révolution en matière d'organisation d'emplois du temps professionnels et personnels, de gestion des effectifs des services (cantine, atsem, chauffeur de bus, personnel d'entretien, accueil de loisirs...) qu'il a fallu opérer au cours de l'été, pendant les congés de nombreux agents communaux et

moins d'un mois avant la rentrée des classes – l'accord officiel de l'inspection académique n'ayant été validé qu'au mois d'août. Je tiens à remercier toutes nos équipes communales pour leur compréhension et leurs efforts au bon déroulement de cette nouvelle organisation. Merci tout particulièrement à Sylvie Vincent pour son travail de coordinatrice éducation et jeunesse qui a mené à bien, non sans stress et quelques nuits d'insomnie, ce retour aux 4 jours.

Stéphanie Marmier ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION



Depuis cette année, l'accueil des moins de 3 ans

Ce nouveau dispositif d'accueil des moins de 3 ans a été mis en place au sein de l'école maternelle Philippe Lamour, en partenariat avec l'inspection académique.

Pourquoi permettre aux enfants d'accéder à l'école à cet âge ?

L'école maternelle est le moment de la première expérience collective, ces années posent les bases des apprentissages ultérieurs. Elles sont par conséquent décisives. Néanmoins cette étape de la maternelle ne constitue pas un passage obligé et naturel pour toutes les familles.

Ce service gratuit n'est pas une garderie

Initier, sensibiliser les parents tout autant que l'enfant aux apprentissages nécessaires que permet la maternelle est l'objectif de ce dispositif. La commune a eu l'opportunité de le mettre en place cette année avec la création d'une nouvelle classe avec une nouvelle enseignante et une ATSEM spécialisées.

Concrètement, comment se déroule l'accueil de ces petits ?

Les parents sont-ils présents ?

Cette classe accueille les enfants uniquement le matin, sans service de cantine, ni temps de sieste. Je tiens à préciser que ce service gratuit n'est pas une garderie. La disponibilité d'un des deux parents est indispensable, tout comme son implication dans la scolarité de son enfant. Il accompagnera l'enfant en classe et partagera avec lui, les premiers temps, son apprentissage de la vie à l'école.

Tout en souhaitant que les nombreuses familles que nous avons contactées par courrier puissent apprécier toute l'opportunité qu'offre ce dispositif, je salue par leurs efforts celles qui y ont souscrit et partagent aux côtés de leurs enfants ces temps forts d'apprentissage par les jeux, les rires, les échanges.



Nouveau directeur à l'école Philippe Lamour

À l'école maternelle Philippe Lamour, la rentrée des classes s'est faite avec un nouveau directeur.

Monsieur Damien Dolata remplace Monsieur Dorian Palix.

Notre collège inauguré

Lundi 4 septembre 2017, le collège de Bellegarde a connu le traditionnel coupage de ruban tricolore pour devenir le **Collège Federico Garcia Lorca**. À cette occasion, Lionel Roussey principal du collège a présenté l'établissement labélisé **collège numérique** au recteur d'académie, Armande Le Pellec Muller, accompagnée du président du Conseil départemental, Denis Bouad, du maire de Bellegarde, Juan Martinez et de nombreux élus des alentours. Ce nouveau lieu de connaissances et d'éducation prend aujourd'hui tout son essor.



**1 232 enfants
fréquentent
nos écoles !**



**Collège Federico
García Lorca**

346 élèves

15 classes

5 classes de 6^e

4 classes de 5^e

3 classes de 4^e

3 classes de 3^e



École Batisto Bonnet

241 élèves

11 classes



École Jeanne d'Arc

212 élèves

8 classes



École Henri Serment

287 élèves

11 classes



École Philippe Lamour

146 élèves

7 classes

L'éducation constitue une des priorités pour la municipalité. Permettre à tous les enfants d'en bénéficier au mieux reste l'un de nos objectifs. C'est d'ailleurs en ce sens que nous nous efforçons de maintenir la gratuité de nos services d'accueil du matin, en temps méridien et en garderie du soir. Ce qui pour une commune comme la nôtre, devient exceptionnel !

Tout en souhaitant une bonne scolarité aux 1230 enfants qui fréquentent nos écoles et collège, j'adresse tous mes vœux de bienvenue et de réussite aux nouveaux agents et enseignants qui participeront directement ou indirectement à l'éducation de nos enfants au cours de cette nouvelle année scolaire. Merci également à l'ensemble des agents de nos équipes communales au service de notre jeunesse. Qu'ils soient des services techniques, du périscolaire, ou administratifs, bien que souvent anonymes, ils constituent les maillons essentiels de la réussite du fonctionnement de nos écoles.

Stéphanie Marmier
ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION



École Batisto Bonnet

Les petits Bellegardais nettoient la nature



Dans le cadre de la sensibilisation au respect de l'environnement, les deux classes de CE1 de l'école Batisto Bonnet ont participé le 22 septembre dernier à l'opération « Nettoyons la Nature ». Sous l'œil vigilant de leurs enseignantes et de nombreux parents volontaires, les enfants ont ramassé les déchets encombrant les abords de l'école. Armés de gants et de sacs-poubelles fournis par les centres Leclerc, ils ont nettoyé la cour de leur école, la place des Arènes, le boulodrome et les environs des terrains de sport. C'est avec fierté qu'ils ont épuré la ville de 22 kg de déchets. **Grâce à eux notre belle planète et notre ville sont maintenant un peu plus propres et agréables à vivre. Qu'ils en soient remerciés !**

École Batisto Bonnet

À la découverte des jardins familiaux

C'est au cours d'une belle après-midi d'octobre que trois classes de l'école Batisto Bonnet ont visité les jardins familiaux de la commune.

Le charme de ses jardins, est que chaque parcelle a sa particularité. Certaines sont cultivées de façon méticuleuse, d'autres de façon « plus naturelle ». Chez les unes, on devinera le spécialiste des tomates ou des piments, dans d'autres c'est la patate douce, la menthe, les courges avec leurs formes plus ou moins originales... À chaque jardinier : la personnalité de son jardin et la convivialité.

Accueillis par les responsables de l'association « Les jardins de la Tour » qui assure la gestion du site, les enfants ont pu avec grand bonheur découvrir, déguster, sentir les divers produits cultivés dans le respect de la culture biologique.



École Jeanne d'Arc

Notre patrimoine, un trésor à vivre et à partager

C'est sous le signe du patrimoine et des traditions que l'école Jeanne d'Arc a décidé de placer son année 2017-2018. Forte d'une classe supplémentaire depuis la rentrée de septembre ce sont plus de 210 enfants qui vont partir à la découverte des richesses de notre culture.

De nombreux ateliers et visites ponctueront l'année

Sorties au parc naturel ornithologique de Pont de Gau, cycle flamenco, découverte de l'architecture et de la culture avec la Communauté de Commune Beaucaire Terre d'Argence, exploitation d'albums. Tout sera mis en œuvre pour que notre patrimoine au sens large, comme au sens plus proche de la Camargue, devienne un trésor vivant partagé. Une classe verte en Camargue clôturera l'année pour les plus grands ainsi qu'une journée ferrade au Mas de Rom.

Deux journées organisées pendant la fête d'octobre

Ainsi pour lancer cette belle aventure deux journées banalisées ont été organisées en partenariat avec l'A.P.E.L. : concours de boules avec l'Atomic Pétanque, ateliers de costumes avec de magnifiques arlésiennes, maréchal-ferrant, raseteur, manadier, atelier culinaire (tapenade), lecture de contes, petit tour au manège pour les classes de maternelle... une belle farandole

d'intervenants qui a donné à la fête d'octobre une nouvelle couleur. Vendredi midi un pique-nique à la manière du « déjeuner au pré » a permis aux enfants de vivre un vrai temps de partage. Nul doute que ces journées resteront en mémoire.

Voilà encore une belle année à venir qui permettra aux élèves et aux familles de faire de l'école un vrai lieu d'apprentissage, de culture et de partage.



L'ÉCOLE DE PÊCHE ET D'ENVIRONNEMENT RELANCE L'ACTIVITÉ PÊCHE

Depuis la rentrée scolaire de septembre, l'EPE propose aux 6-10 ans (CP à CM2) ses « Activités Club », le mercredi, en

période scolaire. Au Programme: initiation à la Pêche de loisir, sous tous ses aspects (animations carpite et carnassier) et sur divers espaces (lacs et ruisseaux), mais également diverses activités comme le tir à l'arc, le modélisme naval (bateaux téléguidés), le pilotage de 4x4 radio-commandés... L'encadrement est assuré par des édu-

cateurs diplômés (Bafa, BP JEPS). L'adhésion s'effectue à la journée ou à la demi-journée, elle est possible au Cycle complet (de vacances à vacances). **L'EPE est sur facebook** école de pêche et d'environnement - Bellegarde

infos et inscription 07 77 90 30 98
ougier.p@gmail.com

LE RAM BEUCAIRE TERRE D'ARGENCE AU PLUS PROCHE DES ASSISTANTS MATERNELS

Avec la rentrée des classes, les activités proposées par le RAM Beaucaire Terre d'Argence aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent ont repris sur la commune de Bellegarde.

Quelques nouveautés

Afin d'offrir un service équitable tant aux assistants maternels du plateau qu'à ceux du centre-ville, les élus de la commune ont mis à disposition du RAM, les locaux du centre de loisirs P. Louvard, situés en contre-bas de la ville et une salle d'activité au sein de l'école primaire H. Serment, sur le plateau. Chaque assistant maternel peut participer gratuitement aux différents ateliers, autant de fois qu'il le souhaite, quel que soit son lieu d'habitation et sans inscription préalable. Ces séances visent à offrir aux jeunes enfants un espace d'éveil et de socialisation, et à répondre au besoin de



rencontres et d'échanges des assistants maternels.

Les ateliers d'éveil ont lieu les jeudis matin, de 9h45 à 11 h, en alternance au Centre de Loisirs P. Louvard et à l'école H. Serment. Des séances à la bibliothèque de Bellegarde ont lieu les mardis

matin, de 9h45 à 11h, en vue de sensibiliser le tout petit à la découverte du Livre. Programme complet sur le site **www.laterredargence.fr**

RAM 04 66 59 92 68
ram.cbta@laterredargence.fr

PASSION SPORT

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le club de gym volontaire de Bellegarde a terminé la saison 2016/2017 avec un goûter pour les enfants au lac des Moulins dans une bonne ambiance générale et par un apéritif copieux et convivial à la salle des Cigales. Merci à tous les participants en espérant les retrouver pour la saison 2017/2018.



Torball des Bellegardais en coupe de France

Né en Allemagne, le torball est un sport de ballon qui est pratiqué par des sportifs déficients visuels, malvoyants ou non-voyants.

Du 16 au 18 juin s'est déroulée à Orléans la coupe de France où se sont affrontées six équipes dont celle de la toute jeune section torball de la FAAF* Gard Lozère. Au sein de l'équipe gardoise composée de 5 joueurs dont Yvette Sénégas, Violaine Harali, Frédéric Baretty (Président de la FAAF Gard-Lozère et Capitaine de l'équipe), deux Bellegardais partici-



paient au challenge : **Elodie Navarro et Christophe Vasquez.**

Entraînée par Vivien Fournier et Pascal Pougnet (Bénévole du CDH30), à raison de deux fois par mois depuis tout juste octobre 2016, l'équipe a rencontré bien des difficultés face à des concurrents nettement plus expérimentés. Mais, bien que novice, elle a finalement atteint la 5^e place du championnat. Un beau résultat qui ne peut que motiver nos Bellegardais et toute l'équipe à redoubler d'efforts pour faire sa place dans le Challenge 2018.

(*) FAAF: Fédération des Aveugles et Amblyopes de France



L'activité se joue avec un ballon de caoutchouc d'un poids de 500 g qui contient des clochettes permettant aux joueurs de le localiser. Elle se déroule sur un terrain rectangulaire de 16 mètres sur 7. Chaque joueur porte, par souci d'égalité un masque opaque. Les tirs s'effectuent uniquement à la main en lançant le ballon sous des ficelles sonores disposées à 40 cm du sol au milieu du terrain, tandis que les défenseurs utilisent tout leur corps pour dévier, arrêter ou attraper le ballon.

Pour toute information, contacter la FAAF Tél./Fax 04 66 21 79 47 ✉ contact@faf30.fr

PÊCHE BIENTÔT UN NOUVEL ESPACE !

L'École de Pêche et d'Environnement est à l'initiative du « Projet Jeunes 2017 », donnant suite à celui de 2016, baptisé « l'Aire du Pêcheur ».

C'est toujours aux abords du Rieu que ce nouvel espace est sorti de terre et a été inauguré le 25 octobre. Il s'agit d'un projet plus vaste, avec l'inspiration et l'aide de nombreux jeunes (Anthony Reydelle, Théo Gascuel, Tristan Breyse) ainsi que des Services Civiques missionnés par l'association (Florian Moutouvirin, Jocelyn Vautier, Hugo Elizade).

Partiellement financé par la CAF et le Conseil Départemental, ce Projet Jeunes est également mené en étroite collaboration avec la commune, par le biais de la mise à disposition du matériel de terrassement, ainsi qu'avec divers Part-

naires tels que l'EJPO SUN, la Société « Lafarge », l'entreprise « Goulet » ayant fourni divers matériaux pour la mise en valeur du Site.



LA FOULÉE BELLEGARDAISE DANS LES ÉCOLES

Ces modules scolaires sportifs sont pérennisés depuis 1998

Le projet, soumis au préalable au corps enseignant et aux élus, est mis en œuvre par l'association. Il se déroule à un rythme de 7 demi-journées d'avril à juin sur le site du plan d'eau des Moulins. Les enfants reçoivent une formation théorique portant sur les règles élémentaires à observer avant la course, puis participent à une petite compétition adaptée à leur âge. Après chaque module, ils partagent une collation offerte par M. Chabert, directeur de Carrefour Market Bellegarde, suivie d'une remise de récompenses offertes par le club.

Les Atsems et les parents d'élèves participent nombreux à ces modules très appréciés

En 2017, ils se sont déroulés les 20, 25 et 28 avril pour l'école Jeanne d'Arc,



643 élèves

Participation record aux modules sportifs scolaires 2017

les 15 et 16 mai pour les écoles Batisto Bonnet et Henri Serment, le 1^{er} juin pour les grandes sections des écoles Philippe Lamour et Henri Serment. 643 élèves ont participé à cette action pédagogique sportive.

La découverte de la course à pied a pour but de les préparer à doser un effort dans de meilleures conditions, à savoir gérer et maîtriser leur puissance selon leur âge tout en prenant plaisir à courir dans le respect de quelques règles élémentaires. La course à pied est un

sport pratiqué dans les entraînements de nombreuses disciplines sportives. Il est donc important d'acquérir dès le plus jeune âge les bons principes de pratique de l'activité. Les modules ont cet objectif.

Un grand Merci à tous les protagonistes de cette édition des modules 2017 et particulièrement à M. Chabert Directeur du magasin Carrefour Market Bellegarde pour son soutien indéfectible à ce beau projet.

RANDO BELLEGARDAISE PROPOSE DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Lors de l'assemblée générale du 1^{er} septembre la Présidente, Françoise Desplaces a tiré un bilan très positif de la saison passée tant en nombre d'adhérents que d'activités.

Une offre très diversifiée est proposée aux marcheurs.



LA MARCHÉ NORDIQUE

Trois fois par semaine sur Bellegarde

Une marche tonique avec bâtons de 2 heures maximum. Elle nécessite une petite formation pour acquérir une bonne coordination des mouvements. Cette formation est dispensée gratuitement au sein de l'association.

DES RANDONNÉES À LA JOURNÉE

randonnées découvertes accessibles à un large public
randonnées de difficulté moyenne
randonnées sportives.

DES WEEK-END OU SEMAINES DE RANDONNÉES

24 de nos marcheurs ont pu découvrir la Croatie du 4 au 11 septembre.

DES TREKS

Sept de nos adhérents ont affronté le mythique GR20 en Corse la dernière quinzaine de septembre

DES RANDOS SANTÉ

Une nouveauté depuis septembre 2017

Elles se déroulent le jeudi après-midi, 2 fois par mois et s'adressent aux personnes qui souhaitent pratiquer une activité de marche en groupe à un rythme modéré sur des distances plus courtes. Ces sorties s'effectuent en dehors de Bellegarde.

Pour tout renseignement 06 62 68 45 75 ✨ <http://rando.bellegardaise.pagesperso-orange.fr>



BELLEGARDE ET SES LACS DE PÊCHE

Notre commune a une bien belle particularité, celle de compter de nombreux lacs (Moulins, Sautebraut, Coste-Rouge...) qui constituent autant de lieux de détente au bord de l'eau, promenade et surtout pratique de la pêche ! Aussi l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) « La fario bellegardaïse », a décidé de changer de nom pour s'appeler AAPPMA « Les Lacs Bellegardaïse ». Cette modification permettra aussi d'éviter toute confusion avec d'autres associations portant un nom analogue.

Rappelons qu'en tant qu'AAPPMA, l'association est seule : **déclarée d'intérêt public** et directement rattachée à la Fédération départementale de pêche **habilitée à délivrer les cartes fédérales** (permis) de pêche par internet, mais aussi par ses correspondants locaux, Quincaillerie Esteve et Papeterie LPS.



Cet été, avec l'aide de la Fédération départementale et la Commune, l'association a pu implanter au bord du Lac des Moulins un double poste de pêche pour les personnes à mobilité réduite. Dès l'automne des contacts seront repris avec les associations spécialisées de handicapés pour organiser des sorties et leur faire découvrir la pêche. Le projet d'installation d'une meilleure signalétique des sites de pêche gérés par l'association est également en bonne voie.

Ateliers Pêche Nature

Aux jeunes de plus de 10 ans, titulaires de la carte de pêche, l'association propose des Ateliers Pêche Nature, 2 mercredis par mois (initiation) et 1 samedi (la pratique) pour 25 € l'année.

Le matériel est mis à disposition.

Tél. 06 18 71 16 12 - bellegardepeche@orange.fr
 * bellegardepeche.e-monsite.com

RUGBY CLUB BELLEGARDAÏSE FIER DE NOS JOUEURS !

Saison 2016/2017, les juniors ont remporté le bouclier de Provence et le Challenge sud. Les performances de notre petit club commencent à faire écho au travers des différents tournois de toutes nos catégories.

N'hésitez pas à rallier l'équipe

Le rugby est le seul sport qui éveille autant de passion, chez les joueurs comme chez les supporters. N'importe qui peut être utile à un poste ; fort, petit, grand, fluet, fille, garçon, musclé ou frêle, peu importe ce sport est fait pour vous. Un joueur de Rugby respecte ses partenaires et adversaires, à chaque fin de match on se salue en serrant la main de l'équipe adverse.

Le Rugby c'est aussi pour les filles

Les bleues sont championnes d'Europe 2016. Mesdemoiselles, n'hésitez pas à suivre cet exemple, vous êtes les bienvenues. Le Rugby c'est la fraternité et le respect des règles et de l'arbitre. Au rugby au moins le score évolue, on ne s'arrête pas à 2 essais marqués !

Et bien entendu, la 3^e mi-temps

Elle est indispensable pour tisser les liens et pour cela nous proposons tout au long de l'année des petites manifestations pour tous, les joueurs et les parents. **Comme tous les clubs nous sommes ravis d'accueillir toutes les bonnes volontés !**

Contact 06 82 00 26 19



La médiathèque est en ligne ! et propose une exposition sur le Japon



Depuis le 18 octobre, la médiathèque Frédéric Mistral possède son portail web que chacun via internet peut découvrir à l'adresse mediatheque.bellegarde.fr

Ce nouveau service offre la possibilité de consulter le catalogue des ouvrages et documents disponibles, les nouveautés, les coups de cœur de l'équipe ainsi que les animations de la médiathèque. Chaque usager peut se créer un compte et ainsi faire des demandes de réservation en ligne.

Informations et contact 04 66 01 13 62



Le Japon s'expose 28 novembre-15 décembre

Du 28 novembre au 15 décembre 2017, la médiathèque accueille une exposition photos de Jean-Marc Durand-Gorde sur le Japon.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de Musique vous propose des cours d'instruments individuels **ouverts à tous, enfants et adultes** ainsi que des cours de solfège et une chorale pour les enfants.



Renseignements Françoise Fuseri 06 81 76 78 95

ALMA SÉVILLANA

La reprise des cours (danse sévillane, rumba flamenco et castagnettes) s'est effectuée fin septembre, mais il est toujours temps de s'inscrire. Les cours se déroulent tous les mercredis salle des Sources. Y sont accueillis, les adolescents et adultes débutants ou avancés, ainsi que les enfants à partir de 3 ans. Le premier cours d'essai est gratuit. Enfin, des stages et la présentation de spectacles sont organisés tout au long de l'année

Contact Valérie Sanchez 06 67 73 21 65

Jumelage - Comité de Gersfeld Témoignage de 2 collégiens bellegardais

Deux collégiens bellegardais ont terminé leur année scolaire à la Rhönschule, le collège de Gersfeld. Ils nous rapportent leur expérience au sein des familles qui les ont accueillis et dans l'établissement scolaire qu'ils ont intégré durant leur séjour.



Brasserie du Cloître de Kreuzberg

pour aller au collège qui commençait à 8 heures et se terminait à 13 h 10. Une chose très particulière, il n'y a pas de portail comme dans la plupart des écoles en Allemagne. Il y a un contrat de confiance élève/enseignant.

Les classes sont divisées en 3 différents niveaux (Gymnasium, Realschule et Hauptschule) : les très bons, les bons et les moyens. Par classe nous étions une vingtaine.

Une chose à noter : les Allemands boivent beaucoup d'eau pétillante. Ils mangent beaucoup de petits pains avec de la confiture ou de la charcuterie, du fromage...

Nous y retournerons avec grand plaisir car nous avons gardé d'excellents contacts avec nos correspondants qui doivent normalement venir chez nous l'année prochaine.

Nous sommes Charline et Jean-Baptiste, nous avons 14 ans nous sommes en 4^e bilingue Allemand, c'était donc tout naturel pour nous de partir en Allemagne.

Nous y sommes partis deux semaines grâce au jumelage de Bellegarde avec Gersfeld. Nous avons été accueillis dans des familles sympathiques et attentionnées dans un village à côté de la ville principale Gersfeld, Poppenhausen. Pour ma part, Jean-Baptiste, ma famille était sportive et tous les après-midi, nous faisons du sport ou un jeu en extérieur.

Tous les matins nous partions en bus

Randonnées Franco- Allemandes

17 randonneurs de Gersfeld ont séjourné du 6 au 12 octobre sur notre commune dans des familles d'accueil. Avec l'attache du club la Rando Bellegardaise, un programme de découverte à travers les sentiers pédestres de la région leur a été proposé sans oublier une participation fortement appréciée à nos festivités locales.

Journée de la femme Édition 2018

C'est autour du thème des « Îles paradisiaques » que s'organisera la prochaine édition de la journée de la femme.

Les membres de la commission association qui n'ont pas hésité un instant à revêtir les chemises et paréos de couleurs pour se mettre dans l'ambiance, étudient déjà, avec la vie associative, la composition de cette nouvelle journée dont l'organisation a été confiée au Club Omnisports et son président Denis Fluteau.

**Le dimanche
11 mars 2018
salle des Sources**

Les personnes originaires ou qui ont vécu dans les îles sont les bienvenues pour apporter des idées supplémentaires (sport, spécialités culinaires, danses...) afin de rendre encore plus belle cette journée dédiée aux femmes.

Contact Point Info 04 66 01 03 40



CHORALE LA CANTILÈNE

La chorale a repris ses répétitions en préparation de son concert du 15 décembre. Cette année outre les variétés de la 1^{re} partie, seront interprétés des

extraits de « L'auberge du cheval blanc » et « Violette impériale ».

Si vous aimez chanter dans la bonne humeur et la convivialité, sachez que la

chorale recrute des chanteurs amateurs (soprano, alto, basse, ténor).

Contact Martine Bastide 06 09 53 01 63



Marché de Noël Nouvelle formule



C'est sous une nouvelle forme que l'édition 2017 du Marché de Noël sera organisée.

En association avec les commerçants de Bellegarde, ce rendez-vous commercial et festif se déroulera du vendredi 15 décembre à 17 heures au dimanche 17 décembre à 18 heures. Chaque journée sera ponctuée d'un événement unique qui incitera les Bellegardais et les visiteurs des communes alentour à se rendre dans notre centre-ville. Le Marché de Noël sera aussi un temps consacré aux enfants, de nombreuses animations ont été prévues à leur attention. Avec un peu d'avance, le Père Noël sera dans notre ville dès le premier jour du marché, et la crèche traditionnelle sera installée près de notre église, avec le samedi et le dimanche, la mini-ferme de la Souleïade.

Fabienne Juliac CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AUX ANIMATIONS TOURISTIQUES



Vendredi 15 décembre

Marché de Noël ouvert
de 17h à 22h
Place de la Mairie, place Carnot et
place Allovon

À 20h | Centre-ville
Roussataïo



Samedi 16 décembre

Marché de Noël ouvert de 10h à 22h

De 12h à 14h | Centre-ville

Parade de Noël et promenade en calèche

Offerte par l'association des commerçants bellegardais

De 13h30 à 17h | Place Saint-Jean

Manège pour les enfants (3 -11 ans)

De 13h à 17h | Rue de l'Hôtel de Ville

Promenade à poneys

Proposée par le Centre équestre du Belice

Offerte par le Café des Fleurs et Biotif'full Coiffure

De 14h à 17h | Place Edouard Allovon

Le Chalet du Père du Noël avec sa boîte aux lettres

À 21h30 | Rue de la République

Feu d'artifice

Rendez-vous rue de la République pour assister au feu d'artifice tiré de la Tour

**Pensez
à venir
déposer
votre liste**

Dimanche 17 décembre

Marché de Noël ouvert de 10h à 18h

De 10h à 12h et de 14h à 17h | Place Edouard Allovon

Le Chalet du Père du Noël avec sa boîte aux lettres

De 13h30 à 17h | Place Saint-Jean

Manège pour les enfants (3 -11 ans)

De 14h à 17h | Rue de l'Hôtel de Ville

Promenade à poneys

À 15h | Centre-ville

Parade de Noël et promenade en calèche

À 16h | Centre-ville

Défilé du Pastrage

**Pensez
à venir
déposer
votre liste**



Fête

3 décembre 10h à 17h
Centre-ville | Salle des 2 Mondes
Moulin à huile
Fête de l'olive et du terroir

15 décembre 17h à 22h | Centre-ville
Marché de Noël et animations
À 20 heures Roussataïo

16 décembre 10h à 22h | Centre-ville
Marché de Noël et animations
De 12h à 14h Parade de Noël et calèche
À 21h30 Feu d'artifice
rue de la République



17 décembre 10h à 18h
Centre-ville
Marché de Noël et animations

À 15 heures
Parade de Noël et calèche
À 16 heures
Défilé du Pastrage

Culture

Jusqu'au 15 décembre
Médiathèque
Exposition photos « Japon »
de Jean-Marc Durand-Gorde
Médiathèque

1^{er} décembre 18h30
Auditorium de l'école de musique
Concert d'audition des élèves au profit du Téléthon
École de musique

8 décembre | Salle des Cigales
Représentation théâtrale au profit du téléthon
Association Culturelle Batisto Bonnet

15 décembre 19h
Salle des Sources
Spectacle de l'association Alma Sévillana
Association Alma Sévillana

15 décembre 20h30 | Église
Traditionnel Concert de la chorale Cantilène
Choral Cantilène

19 décembre | Salle des Sources
Spectacle théâtral au profit du Téléthon
Association Culturelle Batisto Bonnet





Divers

5 décembre 11h | Monument aux Morts
Cérémonie commémorative

5 décembre 14h30-19h30
Salle des Sources
Collecte de sang

Amicale des donneurs de sang bénévoles

Lotos associatifs

18h | Salle des 2 Mondes et cafés

10 déc. **Association paroissiale**

17 déc. **OCB**

25 déc. **Vétérans foot bellegardais**

1^{er} janv. 2018 **Club l'Arène et la Culture**

7 janv. 2018 **CT Paul Ricard le 5 francs**

14 janv. 2018 **Club équestre Lou Vibre**

21 janv. 2018 **CT Lou Revivre**

28 janv. 2018 **APEL**

4 fév. 2018 **Club Bellegarde Passion Traditions**

11 fév. 2018 **CT la jeunesse bellegardaise**

Loisirs

2 décembre 19h30
Salle des Sources
Soirée repas paella au profit du Téléthon

CCAS, Anim' Belle et Bellegarde rétro danse

8 décembre 20h
Salle des 2 Mondes
Tournoi de poker

Holdem poker bellegardais

10 décembre 11h30
Salle des Sources
Repas de Noël offert aux aînés

CCAS

10 décembre 18h
Salle des 2 Mondes
Loto de l'association paroissiale

13 décembre 20h
Salle des 2 Mondes
Tournoi de poker

Holdem poker bellegardais

Dimanche 31 décembre
Salle des Sources
Soirée de la Saint-Sylvestre du club des Cigales

Club des Cigales

Bourses et vide-greniers

3 décembre | Salle des Sources
Bourse aux jouets, puériculture et dressing

FCPE



L'incinération de végétaux

Rappelons que cette activité est réglementée. Un arrêté préfectoral définit chaque année la période d'autorisation, en fonction notamment du niveau de sécheresse et des risques incendie.



Des modalités obligatoires doivent être effectuées avant toute incinération de végétaux, à savoir :

- ☛ **La demande d'autorisation** en mairie
- ☛ **Informers les pompiers** la veille du brulage
- ☛ **Au moment du brulage**, posséder un moyen d'appel des secours, avoir à disposition un point d'eau, assurer une surveillance continue jusqu'à l'instinct du feu et de toute braise.

Le dépôt en déchèterie ou le compostage sont aussi des solutions pour vous débarrasser de vos déchets végétaux.

Le 17 septembre **Feu de broussailles dans la pinède,**

Félicitation aux riverains de la rue Chanzy pour leur intervention rapide qui a permis de limiter les dégâts et faciliter l'intervention des pompiers.

Cartes grises, permis de conduire Une nouvelle procédure



Cartes grises et permis de conduire, une nouvelle procédure est en vigueur pour les demandes.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les services de la Préfecture n'acceptent plus les formulaires papier de demandes de cartes grises ou de permis de conduire. De ce fait, les demandes ne peuvent plus être traitées via les services de la mairie.

Les administrés doivent effectuer directement leurs démarches via le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

<https://ants.gouv.fr>

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS VÉRIFIEZ LEUR VALIDITÉ

Avant toute réservation de voyage, vérifiez la validité de vos pièces d'identité et leur date d'expiration.

Des délais sont parfois importants pour leur renouvellement

Ne tardez pas dans ce cas à prendre rendez-vous en mairie pour effectuer les démarches.



Sécheresse Recensement de dégâts éventuels

Compte tenu de l'état de sécheresse constaté, au cours de ces derniers mois, des fissures ont pu apparaître sur les murs des bâtiments ou habitations. Il faut savoir que l'assurance multirisque habitation peut couvrir ce type de dommage, sous couvert que la commune ait fait l'objet d'un décret ministériel déclarant l'état de catastrophe naturelle.



Afin d'engager éventuellement la démarche, la commune invite les administrés à signaler tout désordre qu'ils ont pu constater en lien avec ce phénomène.

Pour ce faire, il est nécessaire que chaque personne concernée puisse, non seulement signaler, mais surtout transmette un courrier à la Mairie accompagné de photos des dégradations observées.

Il est par ailleurs précisé que dans le cas de pertes de récoltes, une remise gracieuse partielle ou totale de la Taxe sur le Foncier Non Bâti peut être accordée par la Direction Départementale des Finances Publiques. Pour cela les agriculteurs sinistrés doivent aussi se faire connaître en mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE RAPPEL

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger). Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire. Pièces à fournir pour cette démarche citoyenne : carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

NUMÉROS UTILES

Mairie 04 66 01 11 16
Police municipale 04 66 58 00 73
Service technique 04 66 01 68 76
Numéro d'astreinte weekend
06 89 30 38 94
Pompiers 18
SAMU 15
Gendarmerie 17

AGENDA 2018

Comme les années précédentes, le bulletin agenda réalisé par la commune et offert en début d'année à la population sera ouvert à la publicité.

**Un format unique d'encart couleur est proposé :
5 cm de large par 7 cm de haut
au tarif de 65€.**

Les entreprises et les services de la commune intéressés peuvent s'adresser :
au service Communication
au Point Infos
Tél. 04 66 01 03 40
p.crape@mairie-bellegarde.fr.

**La date limite de réservation des encarts est fixée au :
17 décembre 2017.**

TRIBUNES

Réfection de la voirie en centre-ville

Il était à prévoir que les travaux provoqueraient des perturbations. La population acceptait par avance ce « mal nécessaire ».

Au fil des mois qui passent, l'exaspération est montée chez les usagers et plus particulièrement les riverains, dont nos commerçants.

Les entreprises semblent livrées à elles-mêmes : on a fait ; cassé ; refait jusqu'à 3 fois à certains endroits... et on constate des arrêts de travaux inexplicables.

Faute de toute régulation de la circulation et du stationnement, le croisement est souvent impossible rue de la République d'où des accrochages verbaux et parfois réels entre automobilistes.

Les trottoirs neufs sont déjà fortement dégradés. Et nous ne sommes qu'à la tranche 1 des travaux !

Nous formulons des vœux, POUR LE BIEN DE TOUS, qu'un minimum d'organisation soit prévu pour la suite.

Groupe bellegarde-ensemble-autrement.fr

Collège Federico Garcia Lorca

Un dictat veut que pour être un génie, il faut être torturé...

Poète espagnol, Federico Garcia Lorca avait un talent indéniable certes, mais génial ?

Son œuvre entière transpire la tristesse, le mal-être et le pessimisme dus à ses aspirations très controversées pour l'époque, qu'elles soient politiques, personnelles ou intimes...

Elles lui ont coûté la vie du reste !

Personnage que les communistes se sont injustement approprié pour en faire leur martyr !

Est-ce bien là le modèle idéal à donner à notre jeunesse en choisissant d'inscrire son nom au fronton de notre collège ?

Dans le contexte actuel où la morosité et le « désabus » font loi ; gaité, positivisme et optimisme, n'étaient-ce pas de meilleures valeurs à mettre en avant ?

Et n'y avait-il vraiment aucune autre personnalité de chez nous pour représenter ces valeurs ?

Unis pour l'avenir de Bellegarde

Naissances

5 juin Soline Collin Virlouvret
13 juin Elsa Berenguier
15 juin Inaya Rhellouch
16 Juin Louka Capo
16 juin Paul Payrard
22 juin Victoire Da Costa
6 juillet Gianni Pottiez
11 juillet Malohé Sterle
23 juillet Luna Yonnet
26 juillet Inaya Joseph
5 août Pauline Folcher Fraisse
7 août Matteo Morgado
8 août Léna Ceard
11 août Thélya Pons Peslerbe
13 août Lisandro Bastid
16 août Loïs Pepe
17 août Romy Pham
10 septembre Mía Fontaine
14 septembre Joanne Pluvinage
16 septembre Ethan Roux
16 septembre Charles Baldy

État civil

20 septembre Romy Deydié
22 septembre Justine Castel
25 septembre Yanis Zaouya
25 septembre Nouryne El Boukhari
28 septembre Anaïs Ruiz
3 octobre Eden Waeghe
6 octobre Sarah Brigot

Mariages

► **10 juin** Matthieu Douzon et Marie Lorez
 ► **10 juin** Brian Marinheiro et Mégane Soares
 ► **24 juin** Jérôme Branger et Amélie Bonin
 ► **24 juin** Florent Catala et Charlotte Mourbrun
 ► **24 juin** Damien Agniel et Jessica Duet
 ► **24 juin** Edouard Castagnetta et Sophie Grosso

► **1^{er} juillet** William Andrieux et Christine Malbranque
 ► **1^{er} juillet** Alexandre Cordier et Christelle Riviere
 ► **8 juillet** Romuald Crépeau et Fanny Rivera
 ► **8 juillet** Alain Verlaque et Laetitia Branchereaud
 ► **8 juillet** Yassine Hajjoubi et Samira Boussalaa
 ► **5 août** André Fabre et Déborah Borie
 ► **5 août** Sylvain Otende et Fabienne Levisse
 ► **12 août** Geoffrey Mederres et Coralie Cortes
 ► **19 août** Romain Djefaflija et Sanddy Jolly
 ► **19 août** Mathieu Camilleri et Corinne Monniot
 ► **19 août** Mireille Etienne et Daniel Todisco
 ► **23 septembre** Daniel Folcher et Marie-Claude Allard

70 ans de mariage

92 ans chacun et 70 ans de mariage pour Joseph et Fernande Hernandez. Agriculteurs bellegardais, ils se sont consacrés pleinement à leurs activités tout comme à leur famille qui se compose aujourd'hui de 5 arrières petits-enfants, 4 petits-enfants et 2 filles, Lorette et Guilaine, qui les remercient d'être leurs parents.



60 ans de mariage

Le 6 août 2017, Richard et Blanche Wagner ont fêté leurs 60 ans de mariage. Quatre générations réunies !



Décès

2 juin Lucien Lasherme
15 juin Thierry Nerozzi
17 juin Patrice Dupré
21 juin Calixte Guérin
22 juin Jean Boudet
24 juin Antoine Perez
5 juillet Betty Ruiz
11 juillet Agata Palanga
12 juillet Gaston Raffard
13 juillet Lucette Domingo
13 juillet Bernard Bruc
14 juillet Sauveur Caietta
22 juillet Jeannette Lourdin
26 juillet Jean Gimel
29 juillet Jeanne Ragoust
4 août Louise Pialot
5 août Delphine Silvi
6 août Eliane Chapuis
9 août Mireille Andres
10 août Huguette Laurenty
27 août Antonia Vazcunana Perez

7 septembre Jean-Louis Chocquet
8 septembre Henri Bartoli
19 septembre Didier Fregnacq
23 septembre Joseph Garbini
25 septembre Madeleine Bonhomme
29 septembre Bernard Colombani
30 septembre Claude Punsing
2 octobre Jean-Pierre Py
14 octobre Désemparados Garcia y Reig

L'organiste de la Paroisse nous a quittés

Voilà plus de 60 années, que Madeleine Bonhomme dite Mado jouait de l'orgue pour les cérémonies religieuses de la paroisse. Née en 1932, elle a commencé à 9 ans des cours de piano puis d'harmonium. Dès 13 ans, on lui a proposé de jouer pour l'accompagnement des cérémonies religieuses. Et

depuis, excepté quelques années qu'elle a consacrées à l'éducation de ses enfants au côté de son mari Gérard, elle a assuré ce poste. Discrète, mais toujours présente et fidèle derrière le clavier, Mado a joué tous les dimanches pour les messes, pour les décès et les cérémonies plus heureuses de mariages, quitte à se priver parfois de fêtes familiales notamment les jours de Noël.

Le 25 septembre 2017, Mado l'organiste s'en est allée

Une grande page se tourne, dans l'histoire de la paroisse. La Municipalité et les membres de l'association paroissiale renouvellent toutes leurs condoléances à la famille.



Pompes Funèbres Bernard COLLIN & Fils

Maison
fondée
en 1907

Organisation complète des obsèques

Transport toute distance France et Etranger

Chambre Funéraire

Chemin de Rodilhan à Manduel

Marbrerie

Caveaux

24h/24
7i/7

06 11 56 61 50
06 21 60 22 85

Magasin rue Jeanne d'Arc 04 66 01 15 33 Bellegarde
Contrat de prévoyance - Fleurs - Articles funéraires - Plaques - Gravures

Site internet : pompes-funebres-collin.com

 **GGL**
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**

ggl-groupe.com

La marque du terrain à bâtir